



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-61480>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **25-61480**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune d'Enghien-les-Bains

Correspondant : Mlle Bérengère Vézine

Adresse : 57 rue du Général de Gaulle, 95880 Enghien les bains

Coordonnées :

Téléphone : 0134284545

Adresse internet : <http://www.ville-enghienlesbains.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : La consultation concerne la création et la mise en place de bulles féériques avec décors de Noël dans le cadre des animations de fin d'année pour la ville d'Enghien-les-Bains

Lieu d'exécution : Différents sites de la ville, 95880 Enghien-les-bains

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Création et mise en place de bulles féériques avec décors de Noël dans le cadre des animations de fin d'année

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : 6 bulles décoratives ventilées ayant pour thématique Noël : - entre 4 et 5 mètres de diamètre - avec une superficie de 12 m² décoré - comprenant des automates - comprenant de l'éclairage en respectant aux mieux l'environnement - fixées sur un plancher en bois et installées en extérieur - le titulaire devra tenir compte de l'exposition des sites au vent et des intempéries éventuelles (neige, pluie, tempête...) - comprenant des guirlandes lumineuses branchées par le titulaire, et suffisamment nombreuses afin d'avoir un rendu féérique la nuit - barriérage d'environ 50 cm de hauteur autour de chaque bulle afin de sécuriser la zone - panneaux contenant la scénographie L'installation et la dépose des bulles sont à la charge du prestataire. Le matériel et les décors devront être en très bon état. La scénographie doit être différente pour chaque bulle. Le contenu des bulles devra être inédit sur la ville.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

6 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Le prestataire est dispensé de fournir un cautionnement. Il ne sera pas appliqué de retenue de garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Aux termes de l'article R2192-10 du Code de la Commande Publique, les sommes dues en exécution du marché seront payées dans un délai maximum de 30 jours. En application des articles L2192-12 à L2192-14 et R2192-31 à R2192-34 du Code de la Commande Publique, des intérêts moratoires courent à partir du jour suivant l'expiration du délai global jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le marché sera attribué soit à une entreprise générale seule soit à un groupement d'entreprises conjoint ou solidaire. En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement sera obligatoirement solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. En application de l'article R2142-21 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Autres renseignements demandés : Une attestation d'assurance justifiant qu'il est assuré, et à jour de ses cotisations, auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable pour toutes les conséquences pécuniaires résultant de la mise en jeu de sa responsabilité civile, d'exploitation et professionnelle, incluant la responsabilité civile après travaux ou livraison, et couvrant les dommages matériels, immatériels et corporels pouvant être causés à la personne publique ainsi qu'aux tiers pour tout événement intervenant dans le cadre du marché, et notamment du fait du personnel, des collaborateurs ou de ses produits

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 35%
- Cohérence du projet, harmonie visuelle et créativité, originalité des décors et de la scénographie : 60%
- Méthodologie, organisation et composition de l'équipe dédiée pour la bonne exécution des prestations (y compris la maintenance) : 5%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 25/06/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
9521089ST25-013

Renseignements complémentaires : Le délai d'exécution des prestations est fixé comme suit : Montage des 6 bulles : entre le 28 novembre et le 30 novembre 2025 Exploitation du 1er décembre 2025 au 11 janvier 2026 inclus Démontage : entre le 12 janvier et le 13 janvier 2026 Ces délais sont identiques pour l'ensemble des décors. Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base). Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Les candidats pourront le télécharger à partir de la plateforme : www.maximilien.fr. Le candidat qui se trouve dans l'incapacité technique absolue, dûment justifiée, de se procurer le DCE via le profil d'acheteur pourra demander à l'adresse marchepublic@enghien95.fr, l'envoi du DCE par courrier électronique. Le candidat doit transmettre son offre par voie électronique. Il pourra transmettre son offre, à titre de copie sauvegarde, sur support physique électronique ou sur support papier. Les conditions d'ouverture de la copie de

sauvegarde sont fixées par l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. La remise par voie postale ou en main propres est interdite conformément aux dispositions de l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique sauf cas exceptionnel. La plateforme dématérialisation est la suivante : www.maximilien.fr Outre l'acte d'engagement dûment complété, le candidat devra transmettre à l'appui de son offre une décomposition du prix global et forfaitaire par décor établie par le candidat comprenant à minima les éléments suivants : frais de création, frais de fabrication des décors et des accessoires, frais de montage et démontage, frais de livraison, cout de maintenance. Un descriptif du contenu des bulles pour l'exécution de la prestation (fichier Excel transmis par le pouvoir adjudicateur) avec propositions visuelles (photos, dessins, projections, photo-montage...) des 6 décors conformément au thème demandé, un mémoire technique comportant à minima les éléments suivants : descriptions scénographiques : mise en scène ; scénario ; coloris ; puissance électrique ; nombre de points lumineux, gestion, optimisation et harmonisation de l'espace dédié. Les moyens matériels ; la composition de l'équipe dédiée au projet (création, installation, maintenance et démontage) ; la méthodologie et l'organisation pour la bonne exécution des prestations, le planning prévisionnel. La procédure mise en oeuvre est la procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation. Les négociations pourront porter sur tous les éléments de l'offre. Elles ne se dérouleront pas en phases successives. Dans ce cas, un courriel sera adressé aux candidats invités à négocier, dans lequel seront précisées les dates et heures de réunion. La négociation se déroulera dans les locaux de la ville. Organe chargé des procédures de recours : Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise Adresse : 02-04 boulevard de l'Hautil 95027 CERGY-PONTOISE CEDEX Tel : 0130173400 - Fax : 0130173459 Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr URL : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=911164&orgAcronyme=m1i>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Service Marchés Publics

Adresse : 57 rue du Général de gaulle, 95880 Enghien-les-bains

Coordonnées :

Courriel : Marchepublic@enghien95.fr

Adresse internet : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=911164&orgAcronyme=m1i>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/06/2025